

Entretien avec Maurice Bulbulian

Yves Rousseau

Volume 8, Number 4, June–August 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/34266ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des cinémas parallèles du Québec

ISSN

0820-8921 (print)

1923-3221 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Rousseau, Y. (1989). Entretien avec Maurice Bulbulian. *Ciné-Bulles*, 8(4), 16–19.

Yves Rousseau

« Demain, il faudrait engager une vingtaine de cinéastes. »

■ C'était la fête à l'Office national du film quand nous sommes allés rencontrer Maurice Bulbulian.

Des dizaines de visiteurs arpentaient les corridors, témoins du processus de fabrication d'un film. L'Office national du film ouvrait ses portes à la population, la vedette appartenait à ceux qui sont derrière les caméras. Quelque chose de précaire flottait cependant sur la fête. Spectre des coupures (on ne coupe plus dans les films de nos jours, on sabre les budgets à la source) manque de relève, mauvaise gestion interne, alourdissement des structures. Jusqu'où ceux qui restent sont-ils prêts à aller pour faire en sorte que l'Office national du film ne s'arrête pas à leur retraite, ou avant?

Ciné-Bulles : *C'est aujourd'hui (3 mai 1989) le 50^e anniversaire de l'Office national du film. Malgré un climat de fête on sent, particulièrement chez ceux qui ont 20, 30 ans de métier, une certaine nostalgie mêlée d'incertitude quant à l'avenir de cette institution.*

Maurice Bulbulian : On est menacé et ceux qui le disent ne le disent sans doute pas assez fort. Nous sommes tributaires de certaines autres choses qui se passent au Canada. Pendant longtemps, l'Office national du film a été la seule institution qui produisait du cinéma au Canada. Comme on nous avait cantonnés dans le documentaire, les Américains et les Français ne se sentaient pas menacés. Avec le temps, l'Office a développé une structure unique au monde. Il n'y a pas un seul pays qui ait fait l'histoire de son peuple par le film comme l'Office national du film l'a fait. Ailleurs, dans d'autres agences de films,

on filmait les présidents et les rois. Nous, on a commencé à filmer avec le monde. Parallèlement, on s'est créé une industrie du cinéma en prenant de gros risques parce que tout était contrôlé par les Américains. Le gouvernement a fini par comprendre que c'était une bonne chose de supporter ces efforts. Malheureusement, l'apport de subventions a transformé le cinéma de créateur en un cinéma de producteur. À l'intérieur de l'Office national du film, on est passé d'un cinéma de créateur à un cinéma de comptable. C'est ce qui fait que des gens comme Jacques Bobet sont nostalgiques du passé, l'époque où tout était centré sur les films. Maintenant, tout est centré sur comment faire pour que la machine puisse faire des films comme on voudrait les faire. Toute une série de contrôles nous arrivent les uns par-dessus les autres combinés avec une politique de restrictions budgétaires. On transforme les permanents en employés à temps partiel qu'on paye moins pour garder les masses salariales les plus basses possibles. J'ai vu des gens venir ici pour trois ou six mois, des gens pleins d'enthousiasme qui sont disparus. C'est comme cela depuis 10 ans. L'âge moyen des cinéastes à la production française est de 50 ans. Est-ce qu'on va attendre que tout le monde prenne sa pension et on ferme la boutique ? On parle d'un noyau de permanents, il faut plus. Il en faut un grand nombre. Ils ne font peut-être pas un cinéma de liberté mais ce sont eux qui l'assurent. Il n'y a pas un pigiste qui pourrait faire face à la machine administrative s'il n'y avait pas de permanents pour garder les portes ouvertes. Maintenant tout le monde s'en rend compte. Au début, il y a eu des affrontements entre permanents et pigistes. Les permanents se sont sentis carrément menacés. Un cinéaste pouvait rester un ou deux ans sans faire de film, c'est mortel pour un créateur. Je pense que la production française de l'Office national du film devrait tourner quatre fois plus qu'elle ne le fait maintenant et ce serait une production normale. Il nous manque trois générations: celle des 35 ans, celle des 25 ans et celle des moins de 20 ans, parce qu'aujourd'hui on commence jeune. Demain, il faudrait engager une vingtaine de cinéastes. Il y a un rapport entre le volume et la qualité. Si on avait une production plus intense, on forcerait un rapport plus étroit avec le public et une compétitivité entre les cinéastes. J'ai toujours affirmé cela et j'ai même perdu des amis à l'intérieur de l'Office parce que j'étais en faveur de l'intégration des pigistes. L'Office ne peut pas vivre autrement.

Filmographie de Maurice Bulbulian :

- 1968 : *la P'tite Bourgogne*
- 1971 : *Dans nos forêts*
- 1973 : *Richesse des autres*
- 1973 : *Salvador Allende : un témoignage*
- 1974 : *la Revanche*
- 1977 : *les Gars du tabac*
- 1978 : *Ameshkuatan... les Sorties du Castor* (coréalisé avec M. Hébert)
- 1978 : *les Délaissés*
- 1978 : *Tierra Y Libertad*
- 1982 : *Cissin... 5 ans plus tard* (coréalisé avec Kola M. Djim)
- 1982 : *Debout sur leur terre*
- 1987 : *l'Art de tourner en rond I*
- 1988 : *l'Art de tourner en rond II*

Ciné-Bulles : *Le cloisonnement, c'est la rançon de la sécurité.*

Maurice Bulbulian : Oui, c'est cela et malheureusement là-dessus... (voix basse)... on ne touchera pas au syndicat. Préserver des emplois, cela veut aussi dire préserver des cadres et des barrières qui jouent des deux côtés... On se protège et on s'enferme en même temps. Je suis d'accord avec les emplois à temps partiel à condition qu'un certain nombre puissent se convertir en emploi à temps plein. Je suis confiant... je voudrais l'être. À quoi cela sert d'être cynique ? Et je pense que l'aide peut venir surtout de l'extérieur.

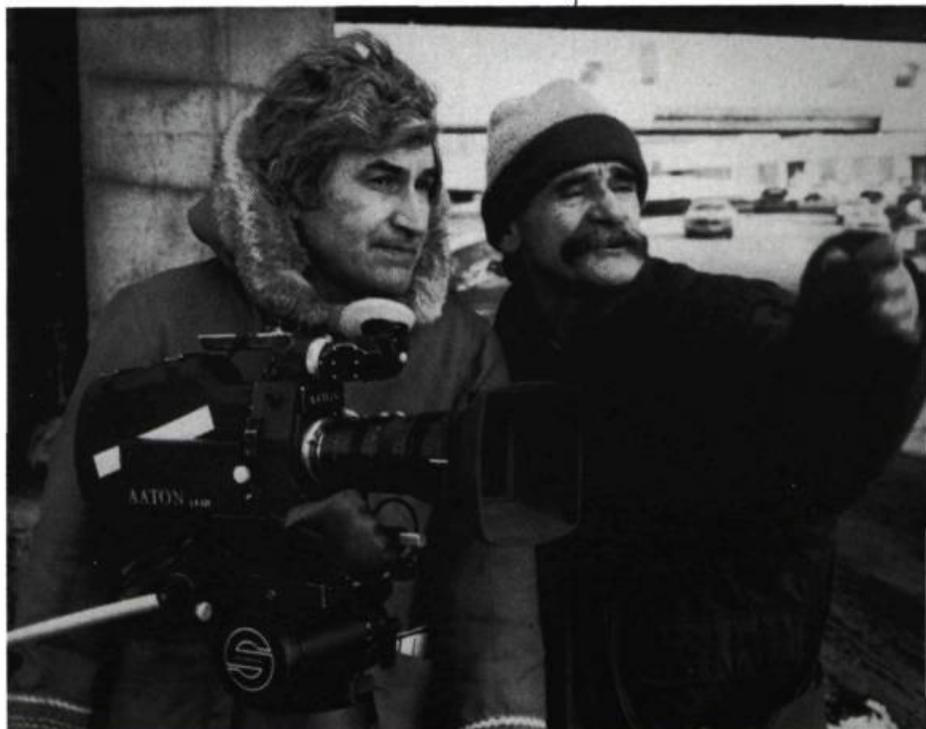
Ciné-Bulles : *Après 25 ans de carrière, vous restez un cinéaste peu connu du grand public.*

Maurice Bulbulian : Il y a des gens qui disent de moi que je suis le plus grand documentariste inconnu du Québec. (rires) J'ai été très touché de recevoir le prix André-Leroux. Je pense que le prix rejaillit sur les gens qui sont concernés par le film, les autochtones. Ce sont des gens qui ont une appartenance à cette terre comme personne ne peut en avoir, et en même temps ce sont des gens qui sont probablement les moins reconnus par notre société, d'abord pour ce qu'ils sont et ensuite par ce qu'ils peuvent nous apporter.

Ciné-Bulles : *Diriez-vous que ce sont nos Noirs sud-africains ?*

Maurice Bulbulian : Oui, on peut dire cela évidemment. Le Canada se donne une image extérieure de pays pacifique, généreux, ouvert, le pays de la liberté, etc. On envoie nos soldats partout où il est question de force de paix internationale. Les discours sont très beaux et pendant ce temps des sociétés entières sont parquées dans des réserves. À mon avis, il n'y a pas de différence entre les réserves indiennes au Canada et les bantous d'Afrique du Sud. Ce n'est pas un phénomène passager, la situation dure depuis l'implantation du colonialisme européen en Amérique. On parle de fêter le 500^e anniversaire de la soi-disant découverte de l'Amérique et le *pattern* colonialiste se poursuit partout, de l'Amérique du Sud à chez nous.

Ciné-Bulles : *Si beaucoup de cinéastes d'ici traitent les questions internationales (Liban, Nicaragua, Afrique), vous êtes un des seuls*



avec Arthur Lamothe à témoigner de la situation de nos indigènes.

Maurice Bulbulian : Il faut d'abord songer que je remplis un vide. Les gens qui seraient le plus en mesure de parler des valeurs culturelles des autochtones, c'est eux-mêmes. Il commence à y avoir des cinéastes, des organisations, des groupes de vidéo autochtones, tout cela en est au début. Peut-être ne suis-je là qu'en attendant. De toute façon, si je tourne encore dans 10 ans, je vais probablement tourner avec les autochtones. Il y a des richesses incalculables dans ces sociétés qui sont en train de disparaître et il faut dans la mesure du possible montrer l'existence de ces valeurs.

Ciné-Bulles : *Vous avez eu des difficultés particulières pour faire l'Art de tourner en rond II.*

Maurice Bulbulian : Je n'ai pas eu de difficultés à l'Office national du film, mais j'en ai eu d'un autre ordre. **L'Art de tourner en rond I** était sorti lors de la dernière conférence constitutionnelle et on m'a refusé la carte de presse me permettant d'assister à cette conférence. L'Office national du film a fait des démarches afin de

Maurice Bulbulian (derrière la caméra) et Serge Giguère (Photo : Michel Villeneuve)

« La situation est aussi bouchée pour les techniciens de l'Office national du film qui ne peuvent grimper ou changer d'emploi à l'intérieur de la structure, comme on pouvait le faire avant. Il y a des gens qui sont entrés ici pour toutes sortes de prétextes, qui ont touché à différents métiers du cinéma et qui ont fait leur niche. Des monteurs ou des chercheurs sont devenus réalisateurs suivant leurs aptitudes. On avait la possibilité de se mouvoir à l'intérieur. »
(Maurice Bulbulian)

savoir quels étaient les raisons de ce refus. On a jamais pu avoir de raisons officielles.

Ciné-Bulles : *Comment vous y êtes-vous pris pour tourner malgré tout ?*

Maurice Bulbulian : C'est un de mes collègues (le caméraman et cinéaste Serge Giguère) qui a obtenu une carte de presse. J'étais en face dans un hôtel et nous avons convenu de nous retrouver à chaque pause de la conférence afin de discuter du tournage. Sans être dans la salle, je lui indiquais les choses les plus importantes à filmer et les dossiers à suivre.

Ciné-Bulles : *Le film va-t-il être diffusé à la télévision ?*

Maurice Bulbulian : Jusqu'à maintenant, on a obtenu des refus sensationnels. C'est très difficile de savoir les raisons quand on a un refus. On en a eu un de Radio-Canada, un de la CBC (le film existe aussi en anglais), un refus de Radio-Québec et aussi de la Télévision éducative de la Colombie-Britannique où pourtant, un employé était très intéressé à montrer ce film. Il semble que cela ait été bloqué à la direction du canal. Il n'y a rien de bien épouvantable dans ce film : on laisse les autochtones définir quelle est la place qu'ils veulent obtenir dans notre société. Ce n'est pas la fin du monde.

Ciné-Bulles : *Vous accusait-on de manquer d'objectivité ?*

Maurice Bulbulian : J'ai toujours dit et pensé que l'objectivité ne pouvait exister dans les médias. Quand un journaliste donne les nouvelles sur un ton neutre à la télévision il est subjectif dans sa neutralité. Évidemment de mon côté, toutes mes convictions sont du côté des autochtones, je trouve plus honnête de l'affirmer clairement que de déformer l'information. Dans **l'Art de tourner en rond**, tout ce qui vient comme information a été dit à la conférence ou exprime l'opinion de gens présents lors d'entrevues. Dans tous les films que j'ai faits, le respect de l'information est capital. Tout ce qui est donné comme fait doit être vérifié, c'est un travail élémentaire de journalisme.

Ciné-Bulles : *L'Art de tourner en rond installe une mise en scène qui respecte l'intégrité des échanges lors des conférences.*

Maurice Bulbulian : C'est un travail de montage. La procédure des conférences constitutionnelles est *plate à mort*. (rires) Il y a des gens qui parlent et ceux qui veulent répondre doivent prendre un tour de parole qui ne viendra souvent qu'une demi-heure plus tard. On a joué un peu avec le temps. Quand quelqu'un exprimait quelque chose et que la réplique venait plus tard, on collait la réponse tout de suite. Notre objectif était de rendre le plus clair possible les choses très complexes qui sont discutées à ces conférences. Au montage, j'ai pris le parti de faire des visionnements. Par exemple, pour **l'Art de tourner en rond I** j'ai fait au moins une quarantaine de visionnements pour des gens qui n'étaient pas à la conférence et je leur posais toujours la même question : « Y a-t-il des choses que vous n'avez pas comprises ? » Aussitôt que les gens ne comprennent pas, ils perdent le fil, donc, ils perdent de l'intérêt et finalement ils perdent le film. Mon objectif était de garder un niveau de compréhension maximum. J'ai fait passer de deux à une heure le matériel disponible et le fait d'avoir suivi cette démarche a beaucoup aidé à garder uniquement l'essentiel. Les choix ont parfois été difficiles, comme dans le cas d'un débat très intéressant sur le statut des Amérindiennes, qui n'est pas dans le film à cause de complexités sur des questions de procédures renvoyant à des articles de la constitution canadienne qui eux-mêmes renvoyaient à la charte des Nations Unies, etc. Cette partie aurait été beaucoup trop complexe à cerner dans le temps dont je disposais.

Ciné-Bulles : *Le film montre d'ailleurs les Amérindiens pris dans un jeu presque kafkaïen de renvois et de rapports à diverses instances de pouvoir politique ou judiciaire. Et en même temps on sent qu'ils ne sont pas pressés.*

Maurice Bulbulian : Cela découle d'une attitude globale : certains attendent depuis 500 ans. Ils sentent qu'ils ont le temps parce qu'ils savent que leur présence en terre d'Amérique date de 12 000 ans au moins, peut-être 50 000 ans. Mais il y a quand même des choses qui se passent depuis une centaine d'années qui font qu'ils sont en train de disparaître. Il y a 53 langues autochtones qui sont menacées de disparition d'ici la prochaine génération. Ceux qu'on appelle en anglais *Elder*, les Sages, qui sont encore très ancrés dans la véritable culture autochtone sont eux aussi en train de disparaître et, à chaque fois



... l'avenir (Jeune indien de la nation Soanich)

Entretien avec Maurice Bulbulian

que l'un d'entre eux s'en va, il emporte avec lui un morceau de connaissance unique. C'est un drame qui est senti par les générations qui viennent après. Dans les années 50, le gouvernement fédéral a imposé une politique qui visait à retirer les enfants de leur milieu pour les amener dans des écoles hors réserve, où l'assimilation est presque inévitable. Ces générations ont été systématiquement coupées de leurs racines et imprégnées de culture blanche. Cette génération a aujourd'hui 40 ans, ce sont les leaders actuels et ils se sentent coupés mais cherchent à retrouver leurs vraies racines. Chez les plus jeunes, beaucoup ont repris contact avec leurs grands-parents mais, entre les deux, une génération a été perdue. Et le temps passe.

Ciné-Bulles : Comment la constitution canadienne gère-t-elle le rapport de force avec les autochtones ?

Maurice Bulbulian : La seule chose qui soit inscrite dans la constitution est le fameux article 35 (que certains considèrent comme une boîte vide) qui dit : « Les droits autochtones existants sont reconnus. » Mais c'est quoi, les droits existants ? Selon James Gosnell, c'est un droit divin, qui vient d'un Esprit et qui a été donné à ce peuple qui vit sur cette terre. Mais comment faire la preuve de ce droit devant le système de justice que nous avons, sinon de prendre leur parole ? Dans certains groupes amérindiens de l'Ouest le droit se retrouve dans des chansons. Les chansons appartiennent aux gens, aux groupes, aux familles. Quand le vieux de la famille dit : « Je vais vous chanter ma chanson. » Il parle de ses aïeux, de sa famille ; c'est en quelque sorte son arbre généalogique. Des juges se sont penchés sur la question et certains ont considéré que ces chansons avaient une valeur légale, un peu comme un acte de notaire. On voyait ces petits vieux et ces petites vieilles aller devant les juges et chanter leurs chansons.

La stratégie du gouvernement fédéral est copiée sur celle du gouvernement américain. Il existe aux États-Unis un document qui s'appelle **The Termination Act**. Au moins ils sont clairs dans leurs appellations. Ce document transforme les réserves et les droits des peuples, qui sont collectifs, en droits individuels. Alors à partir du moment où une terre appartenant à une nation autochtone est transformée en un tas de petits morceaux qu'on peut céder ou vendre individuellement, elle

entre sous le coup de la législation blanche. Quand du jour au lendemain on offre à un autochtone 100 000 \$ ou 200 000 \$ ou même 1 000 000 \$ pour son petit lopin de terre, cela l'intéresse. La stratégie du gouvernement fédéral est de donner aux terres appartenant aux autochtones des droits semblables, calqués sur les droits municipaux. Ces droits ne sont pas souverains, ils leur sont prêtés par les provinces. La majorité, sinon la totalité des autochtones refusent ce marché.

Ciné-Bulles : En concédant des avantages économiques aux autochtones en échange par exemple du droit de construire des barrages, on les intègre dans un engrenage d'offre et de demande, de loi du marché, d'économie capitaliste.

Maurice Bulbulian : C'est là où la force de leurs valeurs va être déterminante. C'est à eux à jouer aux cartes. Depuis l'entente de la Baie James, il y a des gros problèmes. Les Cris ont réalisé des investissements intelligents avec l'argent de la Baie James, ils ont amené du travail mais n'avaient pas prévu que toute la machine administrative du Québec viendrait avec. Des choses qui sont simples pour eux deviennent d'une complexité incroyable quand la bureaucratie s'en mêle. Même chose pour la justice. D'un bout à l'autre du pays, les autochtones se battent pour que la justice soit faite selon leurs concepts. Au Manitoba, 84 p. 100 de la population carcérale est autochtone alors qu'ils ne sont que 10 ou 15 p. 100 de la province. Le contrôle de la santé et de l'éducation est aussi fondamental.

Ciné-Bulles : Est-ce que l'attitude du Parti québécois, lorsqu'il était au pouvoir, était différente de celle d'autres gouvernements étant donné son option souverainiste.

Maurice Bulbulian : Au début oui, un grand nombre de gens parmi les autochtones étaient membres du Parti québécois. À partir du moment où le Parti québécois a pris le pouvoir, surtout dans le deuxième mandat, il y a eu un revirement. L'autonomie pour le Québec, c'était bien; l'autonomie pour les Inuits du Nord, c'était pas aussi bien. Alors le Parti québécois a changé de langage là-dessus, comme il a changé de langage sur bien des choses en appelant cela la réalité du pouvoir. Moi j'appellerais plutôt cela la faiblesse du pouvoir. ■



Ethel Pearson (Sage de la nation Kwakiutl) dans *l'Art de tourner en rond II*